

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz

Séance du 5 novembre 2008

Présidence : Jean - François MEYLAN, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 5/2008 relatif à l'adoption de l'arrêté d'imposition 2009 de la Commune de La Sarraz,
- ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter l'arrêté d'imposition de la Commune de La Sarraz, tel que présenté par la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 5 novembre 2008

Le Président :

Jean-François Meylan

la secrétaire :

Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire
